

Expert(e)s à l'examen professionnel supérieur EPS de directeur-trice d'organisations sociales et médico-sociales

Appel d'offres

Pour la réalisation de l'examen professionnel supérieur de de directeur-trice d'organisations sociales et médico-sociales, nous recherchons, sur mandat de la commission d'assurance qualité et de l'organe responsable, des expert(e)s aux examens disposant d'une solide compréhension de la gestion et de l'organisation, ainsi que de connaissances du secteur social et médico-social (p. ex. institutions de soins à domicile ou autres institutions sociales/médico-sociales).

Les candidatures doivent être envoyées par voie numérique via la [page d'accueil de Career Leadership](#). Nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation accompagnée d'un bref CV.

L'activité

L'activité de l'expert-e consiste à réaliser l'examen dans le but d'évaluer le profil de compétences opérationnelles des candidats-es, c'est-à-dire d'estimer et d'évaluer de manière différenciée leur potentiel de performance et leurs connaissances en matière de leadership et de savoir-faire organisationnel. L'activité comprend les parties suivantes :

- Lecture et évaluation de travail de diplôme en amont de la journée de formation - Échange et concertation avec un-e co-expert-e
- Réalisation des examens en tandem avec une co-experte ou un co-expert (en général en septembre de l'année concernée, pendant deux à trois jours)
- Un briefing juste avant la réalisation de l'examen et un débriefing juste après.
- lecture et traitement des informations/"news letters" relatives à l'examen (2-4 lettres d'information par an) ; si nécessaire, engagement actif (sur demande) dans l'assurance qualité et le développement de l'examen
- une formation annuelle, souvent d'une journée, avec les autres experts, dirigée par le responsable de l'examen

Le profil d'exigences

| | |
|--|---|
| <p>Conditions formelles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Profil professionnel 2. Formation et expérience professionnelle 3. Âge et activité professionnelle <p>Les responsables et les enseignant-e-s des cours préparant à l'examen professionnel supérieur ne peuvent pas être pris admis comme expert-e-s aux examens.</p> | <p>1. profil professionnel</p> <p>Le profil professionnel se rapporte à une ou plusieurs des fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Direction d'organisation (secteur social ou médico-social) • Formation et perfectionnement des cadres • Direction du personnel/développement du personnel • Consultant-e en organisation sociale ou médico-sociale <p>2. Formation et expérience professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme de niveau tertiaire (brevet fédéral, diplôme ES ; diplôme fédéral, HES/UNI) • Formation continue adéquate et attestée en management/leadership/direction d'organisation/conseil en organisation • Expérience de direction d'au moins 4 ans à un niveau supérieur, c'est-à-dire direction de l'organisation, ou, pour les grandes institutions, direction de département (direction indirecte et savoir-faire en matière d'évaluation du personnel et de potentiel) • Expérience professionnelle dans le domaine social et médico-social <p>3. Âge et activité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : moins de 60 ans lors de la postulation • Avoir une activité professionnelle actualisée aux pratiques de gestion actuelles |
| <p>Compétences et connaissances relatives à la direction, au</p> | <p>1. savoir-faire en matière de direction et expérience du leadership - tant au niveau des théories et des concepts qu'au niveau de la pratique</p> |

| | |
|---|--|
| leadership et à l'organisation | 2. savoir-faire organisationnel , c'est-à-dire connaissance à la fois des modèles/concepts de l'organisation et de la pratique du point de vue de la direction de l'organisation |
| Compétences personnelles et sociales | 1. Conscientiser le rôle d'expert-e et avoir une haute capacité de réflexion. Savoir agir dans le cadre de son rôle, respecter le règlement et les directives et avoir conscience de son attitude. 2. Savoir observer et évaluer les personnes et les situations avec équité et bienveillance 3. Savoir fonctionner en équipe et remettre en question son avis 4 Faire preuve d'agilité intellectuelle , de curiosité à la nouveauté et à l'acquisition de nouvelles connaissances et points de vue |
| Savoir-faire méthodologique | 1. Connaître les outils et techniques d'évaluation des performances et des compétences 2. Bonne capacité d'expression orale et écrite 3. Être à l'aise avec les outils numériques et leur évolution |